



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Droit, Religion, Entreprise, Société

DRES

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Strasbourg

CNRS



Janvier 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Unité

Nom de l'unité :	Droit, religion, entreprise, société
Acronyme de l'unité :	DRES
Label demandé :	UMR
N° actuel :	UMR 7012 et EA 3397
Nom du directeur (2009-2012) :	M. Francis MESSNER M. Michel STORCK
Nom du porteur de projet (2013-2017) :	M. Michel DENEKEN

Membres du comité d'experts

Président :	M ^{me} Yvonne FLOUR, Paris
Experts :	M. Philippe AUVERGNON, Bordeaux (représentant du CoNRS) M ^{me} Edith BLARY-CLEMENT, Lille M. Alexis BUGADA, Aix-Marseille M ^{me} Vincente FORTIER, Montpellier M. Thierry GRANIER, Aix-Marseille M ^{me} Valérie MALABAT, Bordeaux (représentante du CNU)

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Xavier VANDENDRIESSCHE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Eric WESTHOF, Université de Strasbourg

M^{me} Gaëlle BUJAN, Déléguée régionale Alsace du CNRS



Rapport

1 ● Introduction

Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée le 4 janvier 2012, dans les locaux de la Faculté de droit, de 8h 30 à 12h 30, en présence d'un nombre significatif des chercheurs. Le comité s'est entretenu avec les directeurs de l'unité, puis avec les responsables d'axes. Le comité a ensuite entendu les personnels ITA de l'UMR. Il a enfin rencontré un groupe d'une dizaine de doctorants préparant leur thèse dans le cadre de cette équipe.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

L'histoire de cette unité est complexe. A l'origine, l'UMR 7012 est née d'un rapprochement entre deux équipes de recherche mixtes du CNRS : le « Centre de recherches et d'études des institutions chrétiennes » (URA 1151), et le « Centre de sociologie comparée des religions en Europe » (URA 592). Rapprochement qui, en 1996, a donné naissance à l'unité « Société, Droit et religion en Europe » (SDRE). Par la suite, cette unité s'est regroupée en 2005 avec le « Groupe de sociologie politique en Europe » (GSPE), pour former le laboratoire « Prisme » (UMR 7012). Il apparaît toutefois que les deux composantes de cette nouvelle formation ont poursuivi chacune leurs propres thématiques de recherche et n'ont pas trouvé à développer beaucoup de projets collaboratifs ou transversaux. Sous un autre rapport, ce regroupement a cependant produit son effet puisqu'il a permis à chaque équipe de donner naissance à un pôle de recherche reconnu dans son domaine. En tous cas, l'étape des Labex a accentué les tendances centrifuges, chacune ayant été impliquée dans un projet différent.

De son côté, le « Centre de droit de l'entreprise » (CDE) est lui-même né d'un regroupement entre deux équipes d'accueil, l'une orientée vers le droit des affaires, l'autre vers le droit social. La réunion de ces deux domaines autour de la thématique globale de l'entreprise paraît particulièrement pertinente. Pour autant, le CDE a lui aussi continué de fonctionner avec deux équipes internes et des transversalités assez faibles.

Le projet présenté consacre donc à la fois l'éclatement de l'UMR PRISME, le GSPE ayant repris son autonomie, et la réunion du SDRE avec le CDE, autour d'une problématique, qui schématiquement, se place à l'interface du statut des religions dans la société et de leur influence dans la vie des entreprises. Le projet est osé, mais s'appuie sur l'expérience acquise de collaborations existantes entre ces deux équipes, notamment grâce à un contrat ANR.

Equipe de Direction :

- Le SDRE est actuellement dirigé par M. Francis MESSNER (CNRS).
- Le CDE est actuellement dirigé par M. Michel STORCK (université de Strasbourg)
- La nouvelle UMR en projet sera dirigée par M. Michel DENEKEN (université de Strasbourg), assisté de deux directeurs adjoints qui ne sont pas encore identifiés.



Effectifs de l'unité :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	52	37	31
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	6	4	4
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	10	12	9
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	7	4	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	3		
N7 : Doctorants	109		
N8 : Thèses soutenues	32		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	7		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	54	43	
TOTAL N1 à N7	187	57	44

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

**Nombre de producteurs de la période [1er janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



2 ● Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité :

Le SDRE s'est acquis une très forte notoriété dans son domaine, par l'originalité de son positionnement, par la cohérence de sa démarche, par la qualité de sa production et aussi par la somme des informations et des sources relatives à la situation juridique et sociale des religions dans toute l'Europe qu'elle met à disposition de la communauté scientifique, sous la forme notamment de bases de données. Le rayonnement de cette équipe est incontestable et la somme de ses travaux impressionnante. C'est en effet en France la seule équipe qui appréhende de façon systématique les religions dans leur dimension juridique, tout en développant une approche pluridisciplinaire extrêmement féconde, appuyée sur les sciences sociales et humaines.

De son côté, le CDE, sans atteindre la même notoriété - ne serait-ce que parce que sa thématique n'offre pas exactement la même originalité - constitue une équipe de très bonne qualité dans le domaine du droit de l'entreprise. La réunion autour de ce thème du droit des affaires et du droit social, peu usuelle chez les juristes car les cultures ne sont pas les mêmes, est opportune. Cette équipe jouit d'une bonne reconnaissance au plan national et elle est bien intégrée dans les réseaux européens. La qualité de sa production et son dynamisme sont réels.

Pour autant, le projet de fusion entre ces deux équipes, autour d'un projet qui croise le droit des entreprises et les questions religieuses, soulève quelques interrogations. Les points de contact entre ces deux thèmes existent incontestablement et sont très bien exploités par le projet, à travers notamment la finance islamique et l'expression religieuse dans l'entreprise. Malgré tout, ces points de contact sont ponctuels. La majorité des axes développés par ces deux équipes restent largement hétérogènes. Certains d'entre eux sont au demeurant même éloignés du droit de l'entreprise : tel le droit du patrimoine, très extrinsèque à la problématique générale du projet. L'axe « responsabilité sociale des entreprises », qui semble avoir été construit pour servir d'interface, paraît tout de même un peu faible et pas forcément très original. Bref ce projet de fusion mérite de démontrer sa pertinence.

Points forts et opportunités :

Le comité souligne la très forte notoriété et le rayonnement du SDRE, ainsi que la très bonne qualité scientifique de ses deux composantes, qui ont joué un rôle majeur au sein de l'université de Strasbourg en fédérant les chercheurs travaillant sur le phénomène religieux.

Il existe un *affectio societatis* très intense et une volonté évidente de travailler ensemble dans les deux nouvelles équipes.

Le comité encourage cette occasion d'étendre un label UMR à une équipe de juristes très élargie, alors que les UMR ne sont pas très nombreuses dans le domaine du droit en général. Il en résulte une attractivité certaine pour de nombreux chercheurs juristes de l'université de Strasbourg.

Points à améliorer et risques :

Parmi les handicaps, le comité relève la dispersion géographique des deux équipes qui ont vocation à fusionner et l'hétérogénéité de leurs thématiques centrales : le projet scientifique est trop dispersé et incomplètement convaincant, avec le double risque d'une dilution de la problématique scientifique du SDRE et de la perte de visibilité pour cette équipe.

Le comité craint en outre la possible déstabilisation des autres centres de recherche en droit à l'université de Strasbourg en raison d'une attractivité qui pourrait se révéler mal maîtrisée de la nouvelle UMR.



Recommandations :

Le comité suggère de rapprocher géographiquement les deux composantes de la future UMR afin de développer une culture commune et de créer les occasions nécessaires à l'émergence de projets communs.

L'UMR DRES devrait approfondir la réflexion sur le projet scientifique dans un sens plus fédérateur, consolider et pérenniser les thématiques intégratrices ou transverses, resserrer les axes de recherche collectifs afin d'éviter la dilution des problématiques scientifiques et la déperdition d'énergie pour les chercheurs.

Les membres du DRES devront être attentifs aux chevauchements thématiques avec des unités de recherche proches, telles que le Laboratoire du Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI) sur les questions d'économie numérique et de propriété intellectuelle, ou que le Centre de droit privé fondamental (CDPF) pour ce qui concerne le droit du patrimoine privé.

Enfin, l'unité devra veiller à l'unité et l'égalité de traitement entre les doctorants.



3 ● Appréciations détaillées

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Dans ses deux composantes, le dynamisme de cette unité n'est pas contestable : plus de 500 articles au total sur la durée du contrat dans des revues à comité de lecture nationales ou internationales, une trentaine d'ouvrages, 47 directions d'ouvrages et plus de 200 chapitres.

Comme il a été dit ci-dessus, le SDRE occupe une place tout à fait à part. Il est la seule équipe en France qui aborde de façon globale le phénomène religieux dans sa dimension juridique et sociale et constitue une véritable référence dans ce domaine très spécifique. Il a su accompagner l'évolution de la société pour diversifier son approche du pluralisme religieux et est ainsi devenu, par exemple, la principale source d'information sur l'islam en Europe.

L'activité du CDE se déploie dans un domaine a priori plus encombré. Néanmoins, il a su se forger une identité propre par une présence forte dans certains compartiments du droit des affaires, en particulier le droit bancaire et financier où il produit des ouvrages de référence. La composante droit social développe la dimension européenne de cette branche du droit. Ses liens avec le monde syndical lui permettent aussi une approche originale des thèmes étudiés.

Appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement :

Le SDRE développe une politique de valorisation de ses recherches extrêmement active. Il détient à son actif les principaux ouvrages fondamentaux dans son domaine (*Traité du droit des religions*, dictionnaire du même nom) et produit plusieurs bases de données de dimension européenne qu'il met à disposition de la communauté scientifique, même si l'entretien et la mise à jour de ces bases deviennent problématiques en regard des forces de l'équipe. Ces bases prennent appui sur un important réseau de correspondants en Europe. Il publie et diffuse également la première revue française en droit des religions. Il mène enfin une politique systématique de contrats (avec le GIP « Droit et justice », avec les organes européens) en cohérence avec ses propres axes de recherche.

Outre les publications signalées ci-dessus, le CDE organise de nombreux colloques en relation suivie avec les milieux professionnels. Il développe maints partenariats avec des universités étrangères, notamment dans le domaine de la finance, et il est fortement impliqué dans des réseaux européens (« Trans Europe Expert », « *European working group in labour law* », « *European financial law network* »...). Il a conduit, en coaction avec des économistes de l'université de Strasbourg, un programme ANR sur la finance islamique et prépare une réponse à l'Union européenne sur les questions de fraudes et d'investissements financiers.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche :

L'attractivité de ces deux composantes se vérifie en particulier dans la politique des recrutements. L'UMR exerce une attraction manifeste sur les chercheurs de l'université de Strasbourg et sur les équipes d'accueil, comme en témoigne le projet de fusion présenté. Elle semble servir d'incubateur et contribuer significativement à dynamiser la recherche dans les équipes qu'elle a intégrées jusqu'ici. Parallèlement, la perspective de cette fusion attire vers le CDE de jeunes chercheurs, en droit privé notamment. L'extension du label UMR renforcera sans aucun doute les potentialités de développement et de rayonnement de cette équipe.

Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :

La gouvernance de ces deux unités est classique. Le CDE est placé sous la responsabilité d'un directeur qui anime l'équipe. Des réunions périodiques sont tenues. L'ambiance semble satisfaisante, les membres de l'équipe étant responsabilisés. L'UMR « Prisme » semble plus structurée, comme il est normal dans une UMR. Elle repose sur un directeur entouré d'un conseil de laboratoire. A l'intérieur de cet ensemble, il est difficile d'évaluer les relations qui s'organisaient entre le SDRE et le GSPE. Mais la capacité de l'équipe qui en est issue à mener des débats internes pour se projeter dans l'avenir est avérée.

Le projet de fusion envisagée s'appuie sur une gouvernance plus élaborée. Les procédures de décision et de répartition des moyens ont déjà été pensées de façon précise. Evidemment, la recombinaison projetée comporte aussi une part de risque quant au fonctionnement de l'unité. Les personnels ont, à cet égard, exprimé une relative inquiétude, plutôt due à la croissance attendue de la charge de travail. Mais il n'y a aucune raison de douter de la capacité de l'équipe de direction à réussir ce passage.



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

La stratégie à 5 ans repose sur la fusion du SDRE et du CDE, autour d'un projet scientifique qui se déploie en cinq équipes internes :

- Droit comparé des religions,
- Les religions au miroir du pluralisme,
- Responsabilité sociale des entreprises,
- Droit des affaires,
- Droit social.

Chacune de ces équipes s'articule en plusieurs axes (3 à 5), eux-mêmes déclinés en projets. Le projet scientifique global est ainsi à la fois très large, voire très ambitieux, et très structuré. Reste que les thèmes travaillés par ces équipes sont extrêmement hétérogènes, allant de la théologie au droit financier. Il n'y pas d'axes transversaux. L'unité de l'ensemble repose plutôt sur l'idée qu'il existe une porosité de ces différents axes, offrant des opportunités de thématiques communes. Ces thèmes frontières, qui portent en quelque sorte la crédibilité du projet, sont la question de l'expression des convictions religieuses en entreprise, l'axe responsabilité sociale des entreprises (RSE), éthique des affaires et religion (encore que celui-ci semble reposer sur une certaine confusion entre valeurs, éthique et religion), enfin l'axe droit financier et finance islamique. Ce sont des questions sans doute porteuses, mais qui paraissent tout de même un peu ponctuelles pour supporter un projet aussi global. Par ailleurs, l'équipe RSE semble avoir été placée là pour servir d'interface entre les deux composantes CDE et SDRE. Elle est très peu nombreuse et un peu évanescence dans son contenu, dont la juridicité n'est pas toujours assurée. En résumé, l'ambition est considérable et la feuille de route est très chargée. Cela ne signifie pas que le pari ne mérite pas d'être tenté, mais il ressemble un peu à un défi.

Appréciation sur l'implication de l'unité dans la formation :

L'implication dans la formation ne fait pas de doute. L'unité est engagée de part et d'autre dans l'encadrement de plusieurs parcours de master, dont les spécialités apparaissent en cohérence avec les axes de recherche choisis.

Quant à l'accueil des doctorants, ni l'UMR ni le CDE n'organisent d'action spécifique à leur intention. Ils sont accueillis dans le cadre des équipes internes. Seule l'équipe de droit social organise des séminaires qui leur sont spécialement destinés. Mais partout les doctorants sont intégrés dans les programmes de recherche et participent aux colloques, et les chercheurs sont ouverts à leurs propositions. En outre, s'il n'y a pas de mutualisation des actions, il y a une mutualisation des moyens. Le laboratoire apporte un soutien à l'Ecole doctorale. La perspective de labex permettrait de bénéficier de nouveaux financements pour développer les contrats doctoraux.



4 ● Analyse équipe par équipe

Au cours du dernier quadriennal, la composante « Société droit et religions en Europe » (SDRE) de l'UMR PRISME comportait trois équipes internes : « Droit comparé des religions », « Société et Religions », « Droits de l'homme ». Cette dernière semble s'être dispersée, les chercheurs ne se retrouvant pas dans le projet. Elle ne fera pas l'objet d'une évaluation propre. Par ailleurs le SDRE, dans son ensemble, porte le projet de LABEX RESA (« Religion et Société »).

Équipe 1 : Droit comparé des religions (bilan)
Droit et religions (projet)

Nom du responsable : M. Francis MESSNER, M. Marc AOUN

Effectifs

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	10	9	8
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	2	2	2
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	12	6	5
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	7	1	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1		
N7 : Doctorants	21		
N8 : Thèses soutenues	5		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	2		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	14	
TOTAL N1 à N7	53	18	15

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période [1er janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



● Appréciations détaillées :

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

L'équipe « Droit comparé des religions » constitue un pôle de compétences et de recherche unique en France et en Europe sur le phénomène religieux. Elle parcourt, en effet, ce champ dans toutes ses dimensions : droit français des religions, droit comparé des religions, droit européen et droits des religions des Etats européens, droit international, droits internes ou droits confessionnels. La « question religieuse » ne peut être appréhendée dans la totalité de ses enjeux (juridiques, politiques et sociétaux) et des défis qu'elle pose à la société contemporaine sans une connaissance approfondie et fine de toutes les disciplines qu'elle implique. Ce croisement des disciplines et cette démarche comparatiste mis en œuvre dans l'équipe « Droit comparé des religions » sont dès lors d'une très grande pertinence et d'une originalité qui doivent être soulignées. La production scientifique dont fait état cette équipe est abondante et de très grande qualité : 81 articles dans des revues à comité de lecture (françaises et internationales), 27 directions d'ouvrages, 10 ouvrages, 109 chapitres dans des ouvrages. Parmi les références majeures et collectives de cette équipe, il faut citer le *Dictionnaire du droit des religions* (CNRS édition, 2011) qui, après le *Traité de droit français des religions* (paru en 2003 et dont la deuxième édition sera publiée en 2012) représente une photographie mondiale et multireligieuse du pluralisme religieux et normatif contemporain. Cette œuvre est majeure pour tous les chercheurs travaillant sur le phénomène religieux. Elle démontre également la capacité de cette équipe à développer des projets lourds et complexes et à mobiliser autour d'elle un réseau d'experts internationaux.

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

L'équipe a une remarquable politique de valorisation et de diffusion des résultats scientifiques. En effet, les produits documentaires (bases de données en sciences et droit des religions) qu'elle développe constituent pour toute la communauté scientifique travaillant dans le champ du religieux des ressources inédites et constamment mises à jour. Ces bases de données sont alimentées grâce à l'important réseau de chercheurs internationaux constitué par l'équipe elle-même. Afin d'accroître encore la visibilité et la valorisation des travaux et de susciter des projets interdisciplinaires, elle participe au GIS SCIRTHES (« Sciences des Religions et Théologies de Strasbourg »).

Le SDRE a créé une revue qui est la première revue consacrée au droit français des religions (*Revue Société, Droit et Religion*, édition CNRS). La politique d'édition est également très active et efficace.

L'étude du droit comparé des religions est menée en étroite collaboration avec un important réseau d'universitaires étrangers regroupés dans des associations scientifiques internationales très connues : « Consortium européen pour l'étude des relations Eglises-Etat » (siège à l'université de Madrid) et « International consortium of Law and religion » (ICLARS, siège à l'université de Milan).

L'équipe a obtenu et/ou participé à trois contrats de recherche au cours du précédent quadriennal. Particulièrement, il faut souligner qu'elle est partenaire d'un projet européen au titre du 7^e PCRD (Projet « Religare », piloté par l'université de Leuven). Ce partenariat a non seulement accru considérablement ses ressources propres, mais également, et surtout, il démontre la qualité scientifique des travaux qu'elle réalise et son rayonnement international. Par ailleurs, l'équipe a obtenu un contrat de recherche avec la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme - Alsace (MISHA) sur le pluralisme religieux et elle fait partie du GIS « Monde germanique » sur les discriminations religieuses. Elle est également partenaire d'un contrat ANR (« Banque et finance islamique »).

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

L'équipe participe très activement à des réseaux internationaux dont elle est très souvent à l'origine. Cela se traduit par une forte présence dans les colloques à l'étranger. Elle organise de nombreuses manifestations scientifiques.

La composante SDRE dont fait partie l'équipe a obtenu le recrutement de deux chargés de recherche (CNRS), d'un ingénieur d'études (CNRS) et la promotion d'un agent en ingénieur de recherche. En 2012, seront recrutés un professeur d'islamologie et de droit musulman et un maître de conférences de droit canonique. Ces recrutements attestent de la vitalité de cette équipe et de son attractivité. De plus, plusieurs universitaires étrangers sont rattachés à l'équipe (des universités de Côte, Milan, Al Cala de Henares, Leuven et Sienna).



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Pour le prochain contrat quinquennal, l'équipe « Droit comparé des religions » devient l'équipe « Droits et religions », intitulé qui est en parfaite adéquation avec le programme de recherche ambitieux que ses membres entendent développer. S'appuyant sur les acquis très solides du précédent quadriennal, ce programme de recherche s'organise selon quatre axes :

- La laïcité et le droit en Europe : enjeux théoriques et pratiques ;
- les relations religions/Etats sous l'influence du droit européen ;
- droit canonique : dimensions historiques et problématiques actuelles ;
- droits internes des religions.

Chaque axe est décliné en projets, qui s'articulent avec beaucoup de cohérence. Parmi ces différents axes qui tous contribuent à renouveler l'approche du droit des religions et des droits internes, l'étude du concept de laïcité, qui privilégie une approche comparatiste et une mise en perspective, est particulièrement judicieuse. Il convient également de souligner le sujet d'étude portant sur l'expression religieuse en entreprise qui fait le lien avec les travaillistes de l'UMR. Le projet consacré à l'étude et à l'enseignement du droit musulman en liaison avec le master d'islamologie est tout à fait unique.

La faisabilité des projets qu'entend développer l'équipe « Droits et religions » est incontestable compte tenu des acquis de cette équipe, de la solidité des résultats déjà obtenus et du dynamisme de ses membres.

Conclusion :

Le nombre et la qualité des publications et des produits documentaires, la capacité à mobiliser des réseaux internationaux, l'expertise dans le domaine du droit des religions, des sciences sociales des religions et des droits confessionnels font de cette équipe un centre de compétence reconnu tant au niveau national qu'international.



Équipe 2 : Société et Religions (bilan)
Les religions au miroir du pluralisme (projet)

Nom du responsable : M. Franck FREGOSI, M. Samim AGKÖNÜL

Effectifs

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	4	5	5
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	4	3	3
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	6	2	1
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	7	1	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0		
N7 : Doctorants	10		
N8 : Thèses soutenues	4		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	1		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	8	
TOTAL N1 à N7	31	11	9

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période [1er janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



● Appréciations détaillées :

L'équipe « Société et Religions » est la seconde équipe interne de la composante « Société, Droit et religions » (SDRE) de l'UMR « Prisme » qui porte le LABEX RESA. Les croisements entre les deux équipes (participation aux ouvrages collectifs, projets de recherche...) sont nombreux et féconds.

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

C'est autour de deux axes que les travaux de cette équipe se sont déployés : 1) « Modes d'expression et d'organisation de l'islam en Europe » ; 2) « Minorités religieuses et genre et religion ». Ces deux axes sont portés par deux spécialistes reconnus de l'islam.

Les recherches entreprises par l'équipe « Société et Religions » permettent de prendre la mesure des mutations qui traversent les communautés musulmanes de France et contribuent à la redéfinition de l'islamité dans un contexte sécularisé et pluraliste. L'équipe explore la question des minorités religieuses, de leur visibilité et des tensions internes qui les parcourent, ce qui représente une problématique innovante et dont les enjeux politiques et sociétaux sont majeurs. Ses travaux s'inscrivent dans une démarche transversale et pluridisciplinaire, mais également et surtout internationale.

L'axe « Minorités religieuses » a également été fortement présent dans le « *Master of Arts in Euroculture* » qui regroupe huit universités européennes.

L'équipe développe également un axe consacré à la problématique « genre et religion » et qui porte particulièrement sur la question « d'un féminisme religieux ». Cette recherche très originale qui sera poursuivie est à l'origine d'un ouvrage publié en français, anglais et allemand et de contributions à l'étranger.

L'équipe a à son actif une production scientifique abondante et de très grande qualité : 11 articles dans des revues (internationales et nationales) à comité de lecture, 8 directions d'ouvrages, 5 ouvrages scientifiques, 16 chapitres d'ouvrages pour ne citer que les principales. Surtout, il faut relever une publication majeure et tout à fait inédite, le *Yearbook of Muslims in Europe* et, à partir de 2012, une revue semestrielle *Journal of Muslims in Europe* publiées dans une maison d'édition prestigieuse (Brill).

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

A partir des axes de recherche du projet « Minorités religieuses », l'équipe a été à l'origine d'un site d'information sur les minorités religieuses en Europe en anglais et en français (MINEUREL). L'équipe a développé la base de données sur l'islam en Europe EURISLAM. Ce produit documentaire qui comprend actuellement 4 500 références couvrant l'Europe élargie, est la seule source d'information francophone disponible sur internet à proposer des résumés des documents cités et la prise en compte des contributions aux ouvrages collectifs. Cette exhaustivité est tout à fait remarquable. L'équipe est également impliquée dans le GIS « Sciences des religions et théologies » à Strasbourg.

L'un des responsables de l'équipe est expert au sein de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et de l'ONU au sujet des minorités nationales et religieuses. Il fait également partie du comité de pilotage de la Chaire UNESCO sur la diversité culturelle.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

Un des ouvrages de l'équipe s'est vu décerner par le Centre de recherche scientifique et technique de Turquie le prix de la meilleure recherche, son auteur étant invité dans des conférences internationales.

L'équipe est naturellement très impliquée dans tous les contrats et les réseaux précités concernant l'autre équipe interne « Droit comparé des religions » avec laquelle il y a une complète synergie, à travers les publications collectives, notamment.

L'équipe est fortement engagée dans le réseau européen de chercheurs en sciences sociales sur l'islam (EURISLAM). Parmi les nombreuses manifestations organisées par l'équipe, il faut relever, tout d'abord, le colloque international « *Muslims and participation in Europe* », en partenariat avec une équipe de la faculté de théologie de l'université de Copenhague et en collaboration avec le « *Centre for European Islamic Thought* » de cette même université. Ensuite, le colloque international organisé sur le thème « Minorités religieuses, religions minoritaires : visibilité et reconnaissance dans l'espace public », qui a permis de confronter les analyses juridiques, politiques et sociologiques en Europe.



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Pour le prochain quinquennal, cette équipe interne a modifié son intitulé qui est désormais : « Les religions au miroir du pluralisme ». Cet intitulé correspond à l'élargissement pertinent des problématiques qu'elle parcourra, forte de ses résultats et de ses acquis. Le projet général de cette équipe portant sur les évolutions contemporaines du fait religieux au prisme du pluralisme, sera conduit dans une perspective totalement interdisciplinaire et comparatiste. Les recherches vont s'organiser à partir de trois axes :

- Minorité(s) et majorité(s) ;
- Evolution des pratiques, des catégories et des discours religieux ;
- Enseignement et religion.

L'étude de l'islam est au cœur d'un certain nombre de problématiques et son traitement sera envisagé de façon particulière compte tenu de l'importance prise par cette religion dans le débat public. L'expertise déjà solide en ce domaine, les compétences reconnues des chercheurs et le réseau international constitué permettront sans nul doute de consolider cet axe novateur et majeur.

Conclusion :

C'est déjà un véritable pôle de compétences sur l'islam que représente cette équipe. Cela complète de manière très cohérente les recherches développées par l'équipe « Droit comparé des religions » (prochainement « Droits et Religions »). Par ailleurs, en explorant des notions telles que le communautarisme, la visibilité religieuse, les rapports aux textes fondateurs, l'enseignement et les religions ou encore l'éducation, cette équipe dynamique et de grande qualité propose une vision globale d'un phénomène religieux en pleine recomposition.



Équipe 3 : Responsabilité sociale des entreprises (RSE)

Nom du responsable : M. René de QUENAUDON et M^{me} Kathia MARTIN-CHENUT

Effectifs

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	S/O	3	3
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	S/O	1	1
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	S/O	1	1
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	S/O	-	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	S/O		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	S/O		
N7 : Doctorants	S/O		
N8 : Thèses soutenues	S/O		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	S/O		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	S/O	5	
TOTAL N1 à N7	S/O	5	5

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.

S'agissant d'une équipe en création, seule la rubrique « stratégie et projet » est renseignée.



● Appréciations détaillées :

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

La création de l'Equipe RSE étant une promesse sur l'avenir, elle échappe naturellement à l'analyse rétrospective de la partie « bilan », bien que les chercheurs impliqués aient déjà individuellement, dans le passé, investi ce champ d'études. C'est donc sur la stratégie et sur le projet qu'il convient d'insister. Le projet est à ce titre, sur le plan scientifique, bien renseigné, synthétisé et pensé. On y perçoit la grande expertise des responsables, ce qui augure des résultats qui devraient être méritoires. La lecture du projet laisse penser que la démarche entreprise s'oriente plutôt sur un type de recherche dite « fondamentale » (études développées en 4 axes) avec une politique de valorisation classique (publications et colloque) et une articulation « recherche/formation » structurante (cf. participation de l'équipe à la spécialité de master 2 « Droit et gestion des Energies et du Développement Durable » - GEDD).

Elle ne laisse pas entendre le souhait d'une politique de réponse à des appels d'offres ou de développement d'une recherche appliquée sur la base de contrats privés, bien que l'analyse des normes éthiques sociétales appliquées à l'entreprise soit programmée (codes et chartes éthiques). Le thème « RSE », dans d'autres universités, est déjà très (trop ?) sollicité ou annoncé. A ce titre, l'on pourrait craindre un déficit d'originalité. En réalité le projet présenté est plus qu'une réponse à un effet de mode. Il apparaît ici comme particulièrement bienvenu dans son environnement, spécialement si l'on considère la recomposition de l'UMR. Cette équipe est donc susceptible de jouer un rôle pivot. La RSE offre un champ d'investigation suffisamment large (mais orienté) pour constituer l'un des ciments scientifiques au profit de l'ensemble des équipes internes de l'unité et contribuer à intensifier sa force cohésive. Reste à se demander s'il sera à « prise rapide » ? Des interrogations peuvent en effet se faire jour sur le plan structurel. S'agit-il réellement d'une équipe interne - au demeurant peu dotée - ou d'un axe transversal ? Il y a là un doute, mal dissipé par la multiplication des axes de recherche internes (4 axes) en liaison avec les équipes existantes (affaires / religions / normes sociales...), eux-mêmes liés par un axe transversal (Axe 4 : « Perspectives comparatives »), ce qui pourrait nuire à la lisibilité du projet scientifique. Cette multiplication des axes charge considérablement la feuille de route d'une part et, d'autre part, parce que les chercheurs associés à cette équipe sont pour la plupart déjà membres d'une autre équipe interne, cette fluidité intrinsèque aux équipes, louable sur le principe, pourrait à terme faire craindre une dispersion des énergies ou un recoupement des mêmes projets. Reste que l'ambition affichée témoigne d'une vision, d'une énergie et d'une envie de construire prometteuses si une politique cohérente d'affectation des moyens et de coordination des implications individuelles et collectives est mise en oeuvre.

Conclusion :

Avis global sur l'équipe :

Cette équipe restreinte devra nécessairement rechercher des collaborations internes et externe pour réaliser l'ensemble du projet annoncé.

Points forts et opportunités :

Il s'agit d'un projet clef et structurant au sein de l'UMR DRES, susceptible de faire le lien entre les différentes équipes internes.

Points à améliorer et risques :

Le nombre d'axes de recherche RSE est trop important, ce qui pourrait faire perdre en visibilité et ne pas être en adéquation avec le nombre de chercheurs affectés à cette équipe. Il peut aussi exister des doublons avec les projets des autres équipes et avec les chercheurs du « Centre Européen de Recherche sur le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes » (CERDACC, université de Haute-Alsace).

Recommandations :

L'équipe RSE comme l'unité devront veiller à adapter la politique d'affectation des moyens en proportion avec le rôle dévolu à cette équipe au sein de l'UMR et à coopérer avec les membres du CERDACC qui développent le même axe de recherche, dans une optique différente et complémentaire toutefois.



Équipe 4 : Droit des affaires

Nom du responsable : M. Michel STORCK et M^{me} Estelle NAUDIN

Effectifs

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	16	15	14
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	0	0	0
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	15	0	0
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	0	0	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0		
N7 : Doctorants	36		
N8 : Thèses soutenues	20		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	2		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	17	16	
TOTAL N1 à N7	67	15	14

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.
Définition et téléchargement des critères :
<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



● Appréciations détaillées :

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les productions scientifiques de l'équipe « Droit des affaires » du CDE sont fournies et d'excellente qualité, reconnues par l'ensemble des spécialistes. Un grand nombre de publications concerne le droit bancaire et financier, qu'il faut comprendre au sens large du terme, en y incluant en particulier les travaux sur le blanchiment. Dans ce domaine, sont à mettre au crédit de cette équipe des ouvrages de référence : *Obligations et responsabilité du banquier* (Daloz Action), *La gestion collective* (Editions Joly), *Commentaire du code monétaire et financier* (Daloz), *Précis Dalloz de droit bancaire*.

Les membres du centre sont également responsables de plusieurs chroniques dans des revues nationales connues (*Revue trimestrielle de droit commercial, Banque et droit, Revue de droit bancaire et financier, L'essentiel du droit bancaire*), non seulement en droit bancaire et financier, mais aussi en droit des sociétés, en droit des sûretés, en droit des entreprises en difficulté. Des liens étroits ont été tissés avec les principales maisons d'édition, du fait de cette présence constante des auteurs du Centre dans les supports doctrinaux.

Ce dynamisme scientifique remarquable se traduit aussi par l'organisation de colloques nombreux et réguliers et de diverses manifestations (11 événements en 2011 par exemple).

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

Les nombreux colloques dont il vient d'être question constituent un premier moyen de valoriser les recherches du Centre. Ils s'adressent en effet, soit à la communauté universitaire française ou internationale, soit aux milieux professionnels (experts-comptables, banques, avocats...). Ainsi, l'insertion socioculturelle semble être une préoccupation importante du centre.

Un autre vecteur de valorisation des recherches et de collaboration scientifique réside dans l'obtention d'un contrat ANR, sur le thème « Banque et finance islamique ». Ce contrat a été passé en partenariat avec l'Ecole de management de Strasbourg et le Laboratoire de Recherche en Gestion et en Economie (LARGE). Cette opération témoigne de la capacité de l'équipe à construire et réaliser des projets en collaboration avec d'autres partenaires universitaires. Ce contrat s'achève en 2012 et son renouvellement est à l'étude.

Par ailleurs, le projet de regroupement avec l'équipe SDRE pour constituer une UMR « Droit, religion, entreprise et société » démontre la volonté de resserrer les liens avec d'autres acteurs afin de renforcer les capacités de recherche et le rayonnement du centre.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

La volonté de développer une activité internationale est un souci constant pour le Centre de droit de l'entreprise. Elle est présente par exemple dans l'étude d'envergure lancée sur la finance islamique et dans les recherches effectuées sur le blanchiment. Dans ces différents domaines, l'équipe travaille en liaison avec de nombreux acteurs étrangers. Dans toutes les manifestations organisées par le centre aussi bien que dans ses publications, la dimension européenne est constamment prise en compte - ce qui est au demeurant indispensable en droit des affaires. Il faut remarquer en outre, que le CDE participe résolument à la structure fédérative de recherche « L'Europe en mutation : histoire, droit, économie et identité culturelle », installée à l'université de Strasbourg.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans:

L'équipe de droit des affaires s'organisera autour de cinq axes :

- droit bancaire et financier et finance islamique ;
- lutte contre la criminalité organisée économique et financière ;
- économie numérique et droit ;
- cybermenace ;
- droit du patrimoine et de l'entreprise.

Les deux premiers axes retenus correspondent aux points forts traditionnels du CDE en matière de recherche, dont la qualité et le dynamisme ont déjà été soulignés. Les autres axes (« Economie numérique et droit », « Cybermenace » et « Droit du patrimoine et de l'entreprise ») semblent avoir été mis en place dans une perspective d'avenir pour accueillir de nouveaux chercheurs et leur confier la responsabilité du développement de ces domaines.



La démarche démontre une volonté d'extension de l'activité du Centre. Elle n'est pas sans risque. En effet, elle conduit à un projet qui embrasse un champ très large, parfois très éloigné du cœur de cible de l'UMR, mais ayant aussi parfois des liens assez lâches avec le thème de l'entreprise. Tel est en particulier le cas de l'axe « Droit du patrimoine » qui englobe la matière des régimes matrimoniaux. Cet élargissement aboutit par ailleurs à recouper les activités d'autres centres de recherche en droit de l'université. Ainsi, l'axe « Economie numérique et droit » reprend-il des thèmes qui sont ceux du Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI). De la même manière, l'axe « Droit du patrimoine et de l'entreprise » interfère avec l'axe « Droit des biens » du Centre de droit privé fondamental (CDPF). Pour une part, de tels chevauchements disciplinaires sont inévitables. Mais il faut leur trouver des solutions efficaces. Des rapprochements ou des collaborations pourraient s'envisager avec les chercheurs du CEIPI et du CDPF. La fédération de recherche pourrait utilement favoriser ces décloisonnements.

Conclusion :

L'équipe est ambitieuse et développe un projet très englobant, à certains égards très innovant. En même temps, il donne un peu l'impression de s'évader dans beaucoup de directions différentes entre lesquelles il faudra peut-être choisir pour éviter une dispersion excessive des forces.

Points forts :

L'équipe dispose d'une compétence affirmée et reconnue dans le domaine du droit financier et d'une réelle capacité d'innovation autour de thématiques liées au développement des nouvelles technologies de l'information (économie numérique, cyber espace).

Elle entretient des partenariats solides permettant une recherche en prise sur les réalités économiques et sociales et elle exerce une forte capacité d'attraction auprès des chercheurs, même au-delà du cadre strict du droit des affaires.

Points faibles :

Le comité d'experts éprouve une certaine difficulté, que ce soit par le dossier ou par les entretiens, à évaluer l'implication des chercheurs dans les différents axes. Ces derniers se révèlent inégalement structurés et disposent de forces inégalement réparties.

L'équipe nourrit certainement une ambition parfois excessive en regard du nombre de chercheurs impliqués dans certains axes.

Recommandations :

Il conviendrait de resserrer le projet scientifique autour de lignes collectives structurantes sans craindre d'opérer des choix.



Équipe 5 : Droit social

Nom du responsable : M^{me} Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU

Effectifs

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	11	11	9
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	0	0	0
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	1	1	0
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	0	0	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	0		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0		
N7 : Doctorants	11		
N8 : Thèses soutenues	3		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	1		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	11	11	
TOTAL N1 à N7	23	12	9

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



● Appréciations détaillées :

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Le socle scientifique de l'équipe de droit social est, quant à sa base, classique. L'ensemble du droit des relations de travail est abordé, ce qui est méritoire compte tenu de la taille de cette équipe. Les thématiques phares (voire identitaires) ont néanmoins une part certaine d'originalité qui tient à l'environnement de cette équipe et à son dynamisme.

D'abord, elles sont ouvertes sur l'Europe et donc sur le droit social européen ; ensuite, elles sont orientées, du fait de l'adossement à l'Institut du travail, vers la formation et la recherche sur et avec le monde syndical. Cette interaction entre la recherche et les partenariats socio-économiques produit une émulation qui paraît, du point de vue du comité d'experts, d'autant plus positive qu'elle est mise au service de la recherche doctorale (convention Cifre, notamment). Les publications régulières, plus ou moins soutenues selon les charges administratives ou pédagogiques de chacun, permettent de bien situer l'équipe dans sa communauté scientifique, même si les changements successifs de « labels » (« Laboratoire de droit social » - LDS - fusionné avec le CDE, devenant demain LDS équipe d'UMR) nécessitent de nouvelles appropriations identitaires. Le statut d'équipe au sein d'une UMR pourrait offrir, sur ce point, la lisibilité et la stabilité recherchées.

Appréciation sur l'intégration de l'équipe dans son environnement :

L'équipe de droit social, pourtant de taille modeste, témoigne d'une politique d'intégration réussie, au regard des moyens et des modalités de mise en valeur de la recherche en sciences de la société. La volonté de travailler en réseau est patente et permet vraisemblablement de multiplier les occasions de recherches collectives, d'une part, et de rayonnement international d'autre part (réseau « *Environmental Working Group* » [EWG], « Groupe d'étude franco-allemand sur le contentieux du travail » [GEFACT], réseau d'experts « *European Trade Union Institute* » [ETUI], réseau transnational « *Trade Unions Rights* »). L'ancrage avec le milieu professionnel s'induit de la participation des chercheurs aux missions de l'Institut du travail (formation syndicale) et de la volonté de maintenir des partenariats, sous forme de convention, avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi [DIRECCTE] locale. Une politique de diffusion de l'information par l'intermédiaire de différents sites Internet est à mettre au crédit de l'intégration du LDS dans son environnement.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'équipe de recherche :

L'équipe de droit social jouit d'une renommée à la fois induite par celle de ses chercheurs les plus expérimentés, mais aussi par son implication dans les réseaux internationaux et européens. Les actions scientifiques ciblées offrent une lisibilité certaine (on songe notamment au colloque sur le détachement des travailleurs en Europe). Les collaborations s'étendent naturellement en direction du Centre d'Etude et de Recherche [CERIT] de Nancy et se poursuivent par des travaux en commun avec un enseignant de l'université de Paris Est Créteil rattaché à l'équipe strasbourgeoise.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans:

L'équipe droit social de son côté se distribue en quatre axes :

- droit social et droits fondamentaux,
- droit social de l'UE,
- risques emploi et conditions de travail,
- dialogue social.

Le projet est ainsi à la fois classique quant à ses bases, mais aussi orienté, spécialement vers le droit européen. Cependant, l'ensemble des axes développés pourrait laisser penser que la feuille de route est très chargée, tant en regard de la dimension de l'équipe (s'agissant des enseignants-chercheurs rattachés à 100 %), qu'en regard de l'importance de l'implication prévisible des travaillistes de l'UMR DRES au sein de la nouvelle équipe RSE, équipe qui jouera un rôle stratégique dans l'articulation des thématiques portées par l'UMR. En cela, la prise de risque est originale car l'équipe RSE semble être conçue comme devant jouer un rôle pivot dans la nouvelle structure. Mais cette subdivision pourrait aussi induire une certaine dispersion face à l'ambition affichée par l'équipe de droit social dans son ensemble, d'autant qu'elle-même sera nécessairement confrontée aux impératifs de recrutements qu'annoncent des départs en retraite en cours de contrat quinquennal.



Conclusion :

Avis global sur l'équipe :

Cette équipe est reconnue dans le périmètre de sa communauté scientifique. Son dynamisme devrait d'autant mieux s'exprimer au sein d'une unité de recherche ayant atteint un seuil critique pertinent en vue de la réalisation de programmes de recherche fondés sur des axes transversaux (RSE) ou imaginés à partir de la porosité des thématiques portées par chaque équipe (religion / éthique / droits fondamentaux).

Points forts et opportunités :

Le LDS bénéficie du gain de visibilité lié à la reconnaissance d'un statut d'équipe appartenant à une UMR.

Le droit social dispose d'une adaptabilité naturelle aux actions pluri- / interdisciplinaires.

L'équipe peut s'appuyer sur un important réseau européen et international, mais aussi sur un bon ancrage dans l'environnement local.

Points à améliorer et risques :

Il existe une menace réelle de dispersion et de déperdition d'énergie collective - ce qui ne doit pas induire de restrictions quant aux champs des recherches individuelles.

Recommandations :

Il conviendrait de resserrer les axes de recherche dits « collectifs » pour éviter ce risque de dispersion. Le comité d'experts suggère de définir au sein de l'UMR une politique de recrutement et de bien la répartir entre les équipes 3 (RSE) et 5 (droit social).



5 • Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2011-2012, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités).

Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des quatre critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport (et, le cas échéant ses équipes internes) a (ont) obtenu l'appréciation d'ensemble et les notes suivantes :

Appréciation d'ensemble de l'unité « Droit, Religion, Entreprise et Société (DRES) :

Unité dont la production, le rayonnement, l'organisation et l'animation sont excellents. Le projet est bon mais devrait être amélioré.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A+	A+	A+	B

Appréciation d'ensemble de l'équipe « Droit comparé des religions (bilan) & Droit et religions (projet) » :

Excellente équipe à tous points de vue

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A+	A+	-	A+



Appréciation d'ensemble de l'équipe « Société et Religions (bilan) & Les religions au miroir du pluralisme (projet) » :

Excellente équipe à tous points de vue

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A+	A+	-	A+

Appréciation d'ensemble de l'équipe « Responsabilité sociale des entreprises (RSE) » :

Équipe en création, non notée pour la production et le rayonnement et dont le projet est bon mais pourrait être amélioré.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
NN	NN	-	B

Appréciation d'ensemble de l'équipe « Droit des affaires » :

Équipe dont la production, le rayonnement et le projet sont très bons.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	Gouvernance et vie du laboratoire.	Stratégie et projet scientifique.
A	A	-	A



Appréciation d'ensemble de l'équipe « Droit social » :

Équipe dont la production, le rayonnement et le projet sont très bons.

Tableau de notation :

C1 Qualité scientifique et production.	C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement.	C3 Gouvernance et vie du laboratoire.	C4 Stratégie et projet scientifique.
A	A	-	A



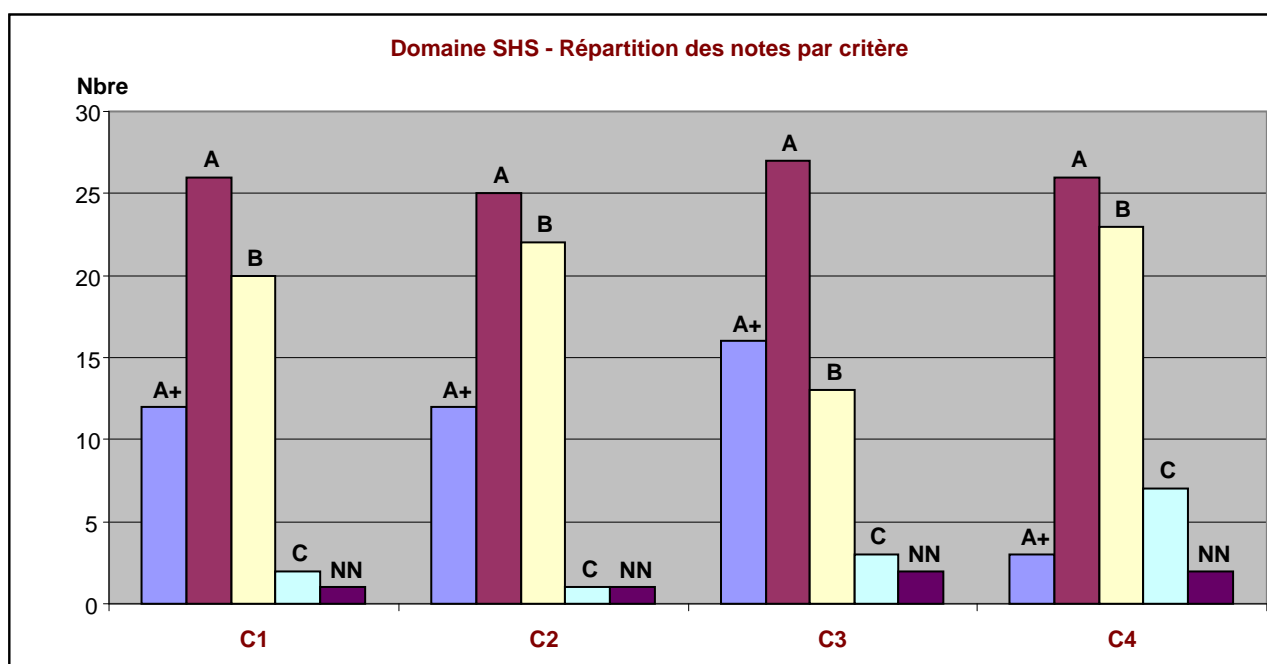
6 • Statistiques par domaines : SHS au 10/05/2012

Notes

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	12	12	16	3
A	26	25	27	26
B	20	22	13	23
C	2	1	3	7
Non noté	1	1	2	2

Pourcentages

Critères	C1	C2	C3	C4
	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Gouvernance et vie du laboratoire	Stratégie et projet scientifique
A+	20%	20%	26%	5%
A	43%	41%	44%	43%
B	33%	36%	21%	38%
C	3%	2%	5%	11%
Non noté	2%	2%	3%	3%





7 • Observations générales des tutelles

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la Section des Unités de recherche
Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur (AERES)
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Strasbourg, le 4 mai 2012

Objet : Rapport d'évaluation du projet d'UMR «Droit, religion, entreprise, société » (réf. S2PUR130004576-RT)

Réf. : AB/EW/N° 2012- 228

Affaire suivie par
Eric WESTHOF
Vice-président Recherche
et formation doctorale
Tél : +33 (0)3 68 85 15 80
eric.westhof@unistra.fr

Direction de la recherche

Cher collègue,

Je vous remercie pour l'évaluation du projet d'unité mixte de recherche « Droit, religion, entreprise, société » (DRES) porté par Monsieur Michel Deneken.

Vous trouverez ci-joint les réponses du porteur de projet concernant les erreurs factuelles et les remarques et appréciations du comité d'experts.

J'ajoute simplement qu'il va de soi que les doctorants trouveront tous un accueil, un encadrement et un suivi similaires. Le futur directeur d'unité sera encouragé à veiller à la mutualisation des moyens dans sa politique doctorale en interne.

Je vous prie d'agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.


Alain BERETZ



P.J. :

- Une première partie corrigeant les erreurs factuelles
- Une seconde partie comprenant les observations de portée générale

Éléments de réponse au rapport d'évaluation AERES pour le projet UMR DRES

GOUVERNANCE :

Le regroupement des équipes en cours de négociation, l'unité DRES a été créée sur la base d'une cohérence scientifique ; c'est elle seule qui génère de l'attractivité.

Le projet scientifique n'est pas dispersé mais interdisciplinaire, il fait appel à des disciplines complémentaires (Islamologie, Droit, finance (islamique), l'analyse institutionnelle, etc). Il s'inscrit ainsi dans la politique de site de l'université de Strasbourg dont l'initiative d'excellence souligne la volonté de développer davantage le caractère interdisciplinaire de la recherche et de l'enseignement.

Ces axes centraux du projet sont dans le périmètre de l'IDEX et financés comme tels, ils font appel aux spécialistes de différentes disciplines (droit privé, droit public, droits confessionnels, science des religions...)

Rajouter un axe transversal ne correspondrait pas à la stratégie de la « porosité » de DRES : l'existence d'axes centraux dans chacune des équipes internes avec des collaborations mobilisant l'ensemble des membres de l'UMR, l'axe transversal se serait surajouté aux équipes et aux programmes et projets (ANR, PRCD, MISHA etc.) DRES est par nature « transversal » ; chaque chercheur/chercheuse participant à un des axes inscrit sa démarche en amont dans cette transversalité. Ceux qui auront à diriger l'unité et à animer le travail scientifique veilleront tout particulièrement à cette dimension transverse.

RSE responsabilité sociale des entreprises

Certes plusieurs centres de recherche en France commencent à étudier la RSE sous l'angle juridique, mais l'originalité de Strasbourg - DRES est d'une part la prise en considération dans l'étude de la RSE du statut des religions dans la société et d'autre part, les approches comparatiste et internationaliste de la RSE.

- Certes l'équipe est faible en nombre de chercheurs, mais elle saisira toute opportunité permettant d'associer de nouvelles forces et mènera une politique de réponse systématique à des appels à projets permettant d'agréger des jeunes chercheurs (doctorants et des post-doctorants).

- D'ailleurs, l'équipe RSE adaptera ses objectifs aux moyens qu'elle parviendra à mobiliser. Il y aura un choix des projets à être développés en priorité, notamment des projets qui permettent, dans un premier temps, de mutualiser les forces disponibles au sein du laboratoire.

- Enfin, en cohérence avec la politique de rapprochement entre l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute-Alsace, l'équipe RSE entend proposer au Centre Européen de Recherche sur le Droit des Accidents Collectifs et des Catastrophes (CERDACC) de s'associer avec elle tout à la fois pour éviter de part et d'autre les doublons et pour développer des projets communs. L'équipe RSE veillera aussi à répondre aux demandes de contribution aux enseignements dispensés dans le cadre du master 2 RSE et développement durable (Faculté de la Fonderie à Mulhouse).

CDE centre de droit de l'entreprise

Le regroupement géographique des deux équipes du SDRE et du CDE sera organisé dans la mesure du possible au sein du bâtiment de la MISHA. La volonté des chercheurs est manifeste, les limites venant essentiellement de l'absence à ce jour de nouveaux locaux disponibles au sein de la MISHA où ils ont vocation à se retrouver. Des négociations sont engagées avec la direction de la MISHA pour trouver des solutions rapides.

Développement de l'axe droit du patrimoine au sein de l'équipe droit des affaires.
L'orientation retenue vise à renforcer l'activité de recherche en lien avec le master gestion de patrimoine et le master droit notarial, avec une forte impulsion vers les services financiers. Un partenariat est en cours de discussion avec plusieurs centres de recherche étrangers, notamment le Groupe de recherche en droit des services financiers de l'Université de Laval (Pr Raymonde Crête), qui a des activités similaires à celles du CDE (droit des marchés financiers et droit du patrimoine).

Des activités transversales sont prévues avec l'équipe du CDPF, dans le cadre notamment de la Fédération de recherches. Plusieurs projets de recherches ont été retenus ces derniers mois, portant notamment sur le thème patrimoine et religions (patrimoine des établissements culturels, crédit immobilier et finance islamique).

Développement de l'axe Economie numérique au sein de l'équipe droit des affaires

L'axe économie numérique n'est pas limité à une approche propriété intellectuelle. Le caractère pluridisciplinaire est privilégié pour le développement de cette activité de recherche. Une coopération avec les activités de recherche du Ceipi s'impose.

Développement de l'axe lutte contre la criminalité organisée économique et financière au sein de l'équipe droit des affaires

L'équipe du droit des affaires a déposé le 3 avril 2012 une candidature en réponse à l'appel à projet « Métamorphoses des sociétés - Globalisation et gouvernance » de l'ANR, sur le thème « Prévenir la corruption dans une économie globalisée ».

Droit social

L'AERES a bien voulu souligner de nombreux points forts : reconnaissance dans la matière, notoriété en matière de droit social européen, participation à divers réseaux internationaux et européens, liens avec les syndicats, politique doctorale forte.

Elle a également fait apparaître certains points faibles :

- concernant l'activité de l'équipe de droit social, l'AERES fait part de son souci eu égard à « la feuille de route très chargée, tant en regard de la dimension de l'équipe (s'agissant des enseignants-chercheurs rattachés à 100 %), qu'en regard de l'importance de l'implication prévisible des travaillistes de l'UMR DRES au sein de la nouvelle équipe RSE ». Certes le projet est ambitieux mais l'équipe de droit social est, comme a bien voulu le noter par ailleurs l'AERES, une équipe dynamique. En outre, la recherche dans le cadre de cette équipe est envisagée de manière très largement collégiale puisque mensuellement l'équipe de droit social se réunit afin de définir les priorités scientifiques et les axes à privilégier, agrégeant l'ensemble des enseignants-chercheur, chacun dans

leur spécificité scientifique, dans un programme coordonné, organisé et rationnel de recherche.

-concernant la transversalité avec l'équipe de droit des affaires, déjà une coopération nouvelle est prévue pour le mois de juin et, depuis les évaluations de janvier, des contacts ont été pris pour renforcer les relations.

- concernant la thématique de l'UMR relative au droit des religions, l'équipe de droit social souhaite à travers les thématiques qui lui sont plus particulières (droits fondamentaux, droit européen, risques, emploi et condition de travail, dialogue social) assurer une véritable collaboration dans le cadre de cette problématique.

Michel Deneken, 16 avril 2012